Situation d'évaluation
Secondaire 2

Éducation physique et à la santé

GUIDE D'ADMINISTRATION

COMPÉTENCE ÉVALUÉE :

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

PRODUCTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Commission scolaire des Samares

Juin 2012

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements 2

Épreuve obligatoire en *Agir* 3

Outil de consignation de l'enseignant 9

ANNEXE 1 : Description des ateliers 10

ANNEXE 2A : Les Liaisons 13

ANNEXE 2B : Sauts gymniques 14

ANNEXE 2C : Trépieds, chandelles, appuis tendus renversés 25

ANNEXE 3 : Fiche de l'élève 16

ANNEXE 4 : Outil de coévaluation / enseignant-élève 17

ANNEXE 5 : Plan du parcours 18

ANNEXE 6 : Échelle des niveaux de compétence de la compétence *Agir* 19

Références 20

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les enseignants suivants pour leur participation à l'élaboration de l'épreuve relative à la compétence AGIR dans divers contextes de pratique d'activités physiques :

- Sylvain Bussières, école secondaire de l'Achigan
- Jocelyn Racine, école secondaire de l'Érablière

Les enseignants ont participé à des rencontres animées et instrumentées par Éric Perreault, conseiller pédagogique.

Cette épreuve est inspiré du bilan de fin de cycle du 1er cycle du secondaire de la Commission scolaires des Affluents pour la compétence *agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques*.

Épreuve obligatoire en AGIR

Nombre de périodes : 3 périodes de 75 minutes (2 périodes de cours ou un bloc de deux heures en session d'examens)

Compétence disciplinaire : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

Ressources à mobiliser par l'élève dans le contenu de formation :

SAVOIR-FAIRE

- Principe d'équilibration (statique et dynamique) :
- Principe de coordination
- Action de locomotion
- Action de non-locomotion
- Action de manipulation

SAVOIR ÊTRE

- Sens des responsabilités

Critères d'évaluation	Élément(s) observable(s)
Cohérence de la planification	• Planifie une variété d'actions motrices et d'enchaînements selon ses capacités et les contraintes de l'activité.
Efficacité de l'exécution	• Exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés • Exécute des actions motrices et des enchaînements selon les techniques appropriées • Exécute une variété d'actions motrices et de combinaisons avec efficience (rythme, direction et continuité exigés) Respecte les règles de sécurité.
Pertinence du retour réflexif	• Évalue la démarche et ses résultats

ÉVALUATION

Type(s) d'instrument(s) de mesure				Personne(s) impliquée(s)			
Questionnement	x	Grille d'appréciation		Enseignant-groupe		Élève(s) – Élève(s)	
Grille d'observation		Autre(s)	x	Enseignant-élève(s)	x	Élève seul	x

Une brève description de la ou des tâches de l'élève

Afin de déterminer le niveau de développement de la compétence pour la situation d'évaluation du secondaire 2, l'enseignant présente aux élèves un parcours composé d'actions cycliques, uniques, technico-artistiques et d'adresse. Ces derniers devront sélectionner une ou plusieurs actions motrices de leur choix en tenant compte de leur niveau d'habileté motrice et de leur capacité physique. Les enchaînements d'actions motrices devront être exécutés en continuité. Les ateliers du parcours devront se faire dans l'ordre. Avant le début de l'épreuve, l'élève devra remettre son plan à l'enseignant et justifier ses choix selon ses forces et ses difficultés. À la fin du parcours, il aura à commenter oralement les résultats de sa prestation à son enseignant et identifier au moins trois actions motrices qu'il pourrait réinvestir dans d'autres types d'activités physiques.

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

1er temps pédagogique

Durée : 75 min.

Matériel :

Ballons de basket-ball, ballons de soccer, raquettes et volants de badminton, bâtons de hockey, balles orange pour hockey, cordes à danser, tapis, ballon gymnique, akis, 3 balles, 3 sacs de fêves.

- **Annexe 1 :** Description des ateliers
- **Annexes 2A, 2B et 2C:** Actions d'enchaînement et de liaison
- **Annexe 3 :** Fiche d'évaluation de l'élève
- **Annexe 4 :** Outil de coévaluation / enseignant-élève
- **Annexe 5 :** Plan du parcours

DESCRIPTION

Nous suggérons fortement que la première phase du 1er temps pédagogique se déroule en classe ou dans un local calme pour s'assurer d'une bonne compréhension de tous. Afin d'optimiser l'utilisation du temps, nous vous invitons à monter le parcours avant le début de la période. De cette manière, le temps prévu à la deuxième phase sera optimisé.

1re période

1re phase (présentation et planification du parcours)

1. Présentation aux élèves de l'épreuve obligatoire, des critères d'évaluation et des éléments observables qui seront utilisés pour évaluer le niveau de développement de la compétence chez chacun des élèves.

Dès le départ, vous devez **informer les élèves que les prochaines périodes consacrées à cette épreuve serviront à confirmer le niveau atteint dans le développement de la compétence Agir à la suite du bilan provisoire (s'il y a lieu) et des SAE vécues au cours de l'année.** Vous devez expliquer aux élèves que l'épreuve de la compétence Agir se fera sous la forme d'un parcours individualisé. **Ils auront à choisir des actions motrices à chacune des stations, en fonction de leur niveau d'habileté motrice et de capacité physique.** Leur plan devra être remis à l'enseignant lors du dernier cours de préparation avant la session d'examens. Ne pas remettre de plan implique l'échec de deux éléments observables et de la mise en péril des éléments observables liés à l'exécution d'une variété d'actions motrices. L'enseignant remettra le plan à l'élève avant sa prestation lors de la session d'examens de juin. Il est toutefois possible pour l'élève de transcrire son plan sur une autre feuille afin qu'il puisse soit le mémoriser soit le pratiquer.

2. Présentation des annexes 1, 2A, 2B, 2C, 3, 4 et 5

L'enseignant explique que chaque élève devra se choisir une action motrice parmi les choix proposés, et ce, à chaque station du parcours (voir page suivante). Ils auront l'occasion d'expérimenter les différents degrés de difficulté afin d'apporter les modifications nécessaires dans le choix des actions motrices. Il présente les annexes 3 et 4. À l'annexe 3, l'élève coche ses choix alors qu'au verso de sa feuille se retrouve l'annexe 4. C'est à cet endroit qu'il doit répondre aux questions posées.

Préciser aux élèves qu'ils sont responsables de remettre leur au fiche propre. Il est de leur responsabilité de s'assurer de remettre la fiche à l'enseignant à la fin de la période de planification du parcours.

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

1er temps pédagogique (suite)
Description :

3. Présentation des ateliers (15 minutes)

Démonstration des ateliers par l'enseignant aux élèves pour qu'ils puissent observer toutes les possibilités de choix d'actions motrices pour chacune des stations **(annexe 1). Cette annexe peut être affichée au gymnase comme outil de référence.**

Afin de faciliter la construction de l'enchaînement d'actions motrices lors des périodes 1 et 2, les élèves pourront se référer à une affiche, fixée au mur, présentant une banque de figures gymniques (**annexes 2A, 2B et 2C**)

1ère période

2e phase

RETOUR AU GYMNASE
Prévoir une période d'échauffement

L'enseignant explique le fonctionnement du parcours :

- Durée de 5 minutes par station pour expérimenter leur choix, construire leur enchaînement d'actions motrices et apporter les modifications nécessaires.
- Après les explications présentées aux élèves, formation de 8 équipes.
- Une équipe est assignée à chacune des stations. La 8e équipe demeure avec l'enseignant pour répondre aux questions des élèves.

2e temps pédagogique	
	Durée : 75 min.

Matériel :

Ballons de basket-ball, ballons de soccer, raquettes et volants de badminton, bâtons de hockey, balles orange pour hockey, cordes à danser, tapis, ballon gymnique, akis, 3 balles, 3 sacs de fêves, tapis.

- **Annexe 1** : Description des ateliers
- **Annexes 2A, B et C** : Figures gymniques
- **Annexe 3** : Fiche d'évaluation de l'élève
- **Annexe 4** : Outil de coévaluation / enseignant-élève
- **Annexe 5** : Plan du parcours

DESCRIPTION

2e et 3e périodes

Déroulement de la préparation à l'épreuve

L'enseignant regroupe ses élèves. Il les questionne sur les choix réalisés lors de la période précédente. Il spécifie que ceux-ci pourront apporter les modifications nécessaires lors de la période. Par contre, le plan devra être définitif à la fin de la 2e ou 3e période, selon le temps à l'horaire. Il revoit avec eux l'annexe 4 : Outil de coévaluation. Il est de la responsabilité de l'élève de remettre une fiche complétée avant son évaluation.

Travail en ateliers

Les élèves vont pratiquer leurs actions motrices sélectionnées aux ateliers de leur choix.

Organisation du groupe

Pour optimiser l'espace et le temps d'engagement des élèves, nous suggérons l'utilisation de deux plateaux. Un pour la pratique des ateliers et l'autre pour des matchs de badminton, de basketball, etc., selon les préférences des élèves.

Dans l'impossibilité d'avoir deux gymnases, le plateau doit être organisé de façon à utiliser la moitié du gymnase pour l'épreuve et l'autre pour tout autre sport de votre choix.

L'élève doit obligatoirement laisser à l'enseignant sa fiche d'évaluation de l'élève à la fin de la 3e période (annexes 3 et 4).

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

Déroulement de l'épreuve

UTILISATION DE LA FICHE D'ÉVALUATION PAR L'ENSEIGNANT

Durant l'exécution du parcours, l'enseignant note sur la fiche de l'élève ses observations concernant le choix, le contrôle et la continuité de ses actions en lien avec les critères « exécute des actions motrices et des enchaînements selon les techniques appropriées » et « exécute une variété d'actions motrices et de combinaisons avec efficience (rythme, direction et continuité exigés) ».

(annexe 3) (✓: réussi, X : non réussi).

Le niveau 3 de l'échelle des niveaux de compétence correspond à des minimums fixés en rapport avec les éléments observables situés au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation » :

- Contrôle ses actions motrices : 5 ateliers réussis ✓ sur une possibilité de 7
- Enchaîne avec continuité : 5 ateliers réussis ✓ sur une possibilité de 7

Si l'élève obtient un résultat de 5, 6 ou 7, l'enseignant indique « **R** » pour ***réussite*** au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation ».

Si l'élève obtient un résultat de 4 ou moins, l'enseignant indique « **E** » pour ***échec*** au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation ».

D'autres minimums sont fixés en lien avec deux autres éléments observables de l'outil d'évaluation de l'enseignant :

- Exécute ses actions motrices selon le plan établi : 7 ateliers réussis ✓ sur une possibilité de 7
- Planifie son parcours par écrit selon son niveau d'habileté et de capacité physique : 7 ateliers réussis ✓ sur une possibilité de 7

Si l'élève obtient un résultat de 7, l'enseignant indique « **R** » pour ***réussite*** au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation ».

Si l'élève obtient un résultat de 6 ou moins, l'enseignant indique « **E** » pour ***échec*** au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation ».

Le minimum fixé en rapport aux éléments observables «Identifie une réussite et propose une amélioration dans son exécution ou dans la démarche» et « Identifie trois actions qu'il pourrait réinvestir dans d'autres types d'activités physiques »de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section de l'enseignant « à remplir après l'évaluation », est de deux bonnes réponses ✓ sur une possibilité de deux pour le premier élément observable alors qu'il est de 3 bonnes réponses ✓ sur une possibilité de 3 pour l'autre.

Si l'élève obtient toutes les bonnes réponses, l'enseignant indique « **R** » pour ***réussite*** au bas de l'annexe 4 « Outil de coévaluation », à la section « à remplir par l'enseignant après l'évaluation ».

Si l'élève obtient un résultat moindre que celui souhaité, l'enseignant indique « **E** » pour ***échec*** au bas de l'annexe 4 « outil de coévaluation », à la section de l'enseignant « à remplir après l'évaluation ».

Épreuve obligatoire en AGIR (suite)

3e temps pédagogique	
Matériel : Outil d'autoévaluation de l'élève	**Durée :** 1 à 2 minutes par élève

DESCRIPTION
Puisque l'épreuve est passée durant la période d'examens de juin Le 3e temps pédagogique s'adresse à chaque élève immédiatement après l'épreuve et se limite à l'échange entre l'enseignant et l'élève en rapport avec l'outil d'évaluation. Selon le temps disponible, l'enseignant pourra poser des questions, soit sur chacune des sections à remplir par l'élève ou sur une des sections en particulier selon les réponses données par l'équipe ou l'élève.

Outil de consignation de l'enseignant pour l'ensemble des épreuves en éducation physique et à la santé

Noms	Niveau de compétence atteint					
	Niveau de l'*Agir*	Résultat en %	Échelon de l'Interagir	Résultat en %	Échelon de Adopter	Résultat en %
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						
11.						
12.						
13.						
14.						
15.						
16.						
17.						
18.						
19.						
20.						
21.						
22.						
23.						
24.						
25.						
26.						
27.						
28.						
29.						
30.						
31.						
32.						
33.						
34.						
35.						

ANNEXE 1

DESCRIPTION DES ATELIERS

Pour faciliter le fonctionnement de l'évaluation, l'enseignant devra récupérer le plan de l'élève lors de la présentation de sa prestation finale.

Zone no 1 – Locomotion et manipulation

Avant de débuter la zone no 1, l'élève doit choisir un objet parmi ceux proposés par son enseignant. Il est possible pour un enseignant de limiter certains choix selon le matériel disponible dans votre école. Pour cette zone, l'élève doit effectuer un aller-retour sur une distance de 5 mètres tout en contrôlant l'objet choisi. Lors du retour, il doit manipuler l'objet de la main opposé de l'aller.

Choix possibles: • Ballon de basket-ball • Bâton de hockey et balle • Ballon de soccer • Raquette de badminton et volant
Contraintes : o Avec le ballon de basket ou le ballon de soccer : sans regarder l'objet o Avec bâton de hockey ou raquette de badminton : peut regarder l'objet o Alternance
Contrôle exigé : o L'élève doit garder le contrôle de l'objet tout au long du parcours

Exemple :

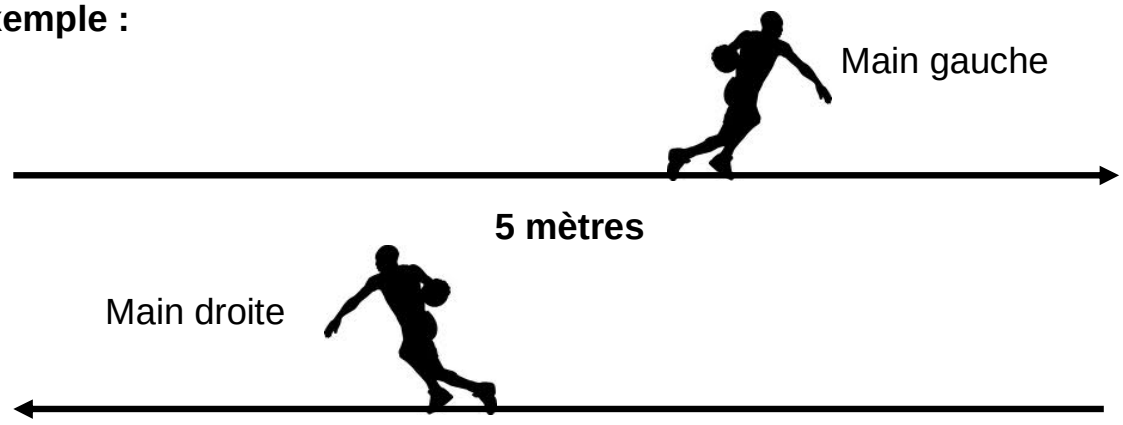

Zone ^{no} 2 – Locomotion

Pour cette zone, l'élève doit sauter avec une corde à danser pendant 15 secondes. L'élève doit effectuer sa prestation sans arrêt.

Choix possibles: • Saut régulier (2 pieds) • 1 pied en alternance • Double saut ou croisé
Contraintes : o Temps de 15 secondes
Contrôle exigé : o L'élève doit effectuer l'épreuve sans arrêt

Zone ^{no} 3 – manipulation

L'élève doit projeter le ballon vers le mur, en respectant la distance (3 ou 5 mètres) le séparant de ce dernier. Il aura à choisir le type d'objet et de projection de même que la distance. Il devra répéter les deux actions motrices (projection et réception) 5 fois consécutives.

3 choix : • Ballon de basketball ou de handball • Distance 3 mètres du mur avec une cible de 2 pi x 2 pi à 1 mètre du sol ou 5 mètres du mur avec une cible de 3 pi x 3 pi à 1 mètre du sol. • Type de projection (poitrine ou baseball)
Contrainte : o L'élève devra lancer le ballon dans la cible au mur en respectant les distances o La réception doit être précédée d'un rebond
Contrôle exigé : o Les cinq projections et réceptions doivent être exécutées sans arrêt et avec précision

Zone ^{no} 4 – manipulation

L'élève doit jongler ou manipuler l'objet de son choix dans un périmètre de 3 m x 3 m (délimité par 4 cônes).

4 choix : • Aki • Jonglerie • Badminton • Basket-ball
Contrainte : o Aki : dribbler avec 3 parties du corps différentes o Jonglerie : 3 balles de tennis ou 3 sacs de fêves o Badminton : frapper l'objet à des hauteurs différentes et doit effectuer des supinations et des pronations du poignet o Exécuter un enchaînement de 3 actions différentes de dribble avec ballon de basketball (Ex : dribbler deux ballons en alternance ou en simultané, décrire des 8, dribble bas, main gauche, main droite, etc.)
Contrôle exigé : o L'enchaînement doit contenir 9 contacts peu importe le nombre d'objets et doit être exécuté sans arrêt. L'élève a droit à deux essais.

Zone ^{no} 5 – équilibration

L'élève doit se tenir en équilibre dans une position de son choix et durant 5 secondes sur un ballon rythmique (65 cm ou plus).

Choix : • Type de position : o Assise o À 4 pattes o En petit bonhomme
Contraintes : o Position maintenue pendant 5 secondes
Contrôle exigé : o Aucune partie du corps ne touche le sol avant la fin des 5 secondes

Annexe 2A

Les liaisons

L'élève aura à effectuer des actions de liaisons entre les zones 1 et 2 ainsi qu'entre les zones 3 et 4.

Liaison entre les zones 1 et 2 : L'élève choisit une action de la famille des roues et une position statique.

Actions locomotrices et non-locomotrices	
Famille des roues : • roulade • roue latérale • rondade	Famille des positions statiques : • trépied • arabesque • chandelle • appui tendu renversé
Contrainte : o L'enchaînement doit absolument être composé d'une action locomotrice et d'une action non-locomotrice. L'élève a le choix de la façon dont il va enchaîner les deux actions. La position statique doit être tenue 3 secondes.	
Contrôle exigé : o L'enchaînement doit être exécuté en continuité (sans arrêt, sans hésitation, sans perte d'équilibre	

Liaison entre les zones 3 et 4 : L'élève choisit une action de la famille des sauts gymniques et une position statique.

Actions locomotrices et non-locomotrices	
Famille des sauts gymniques : • saut avec demi-volte • saut carpé • saut groupé	Famille des positions statiques : • trépied • arabesque • chandelle • appui tendu renversé
Contrainte : o L'enchaînement doit absolument être composé d'une action locomotrice et d'une action non-locomotrice. L'action non-locomotrice doit être différente de celle choisi dans la première liaison. L'élève a le choix de la façon dont il va enchaîner les deux actions. La position statique doit être tenue 3 secondes.	
Contrôle exigé : o L'enchaînement doit être exécuté en continuité (sans arrêt, sans hésitation, sans perte d'équilibre	

Sauts gymniques appel à 2 pieds

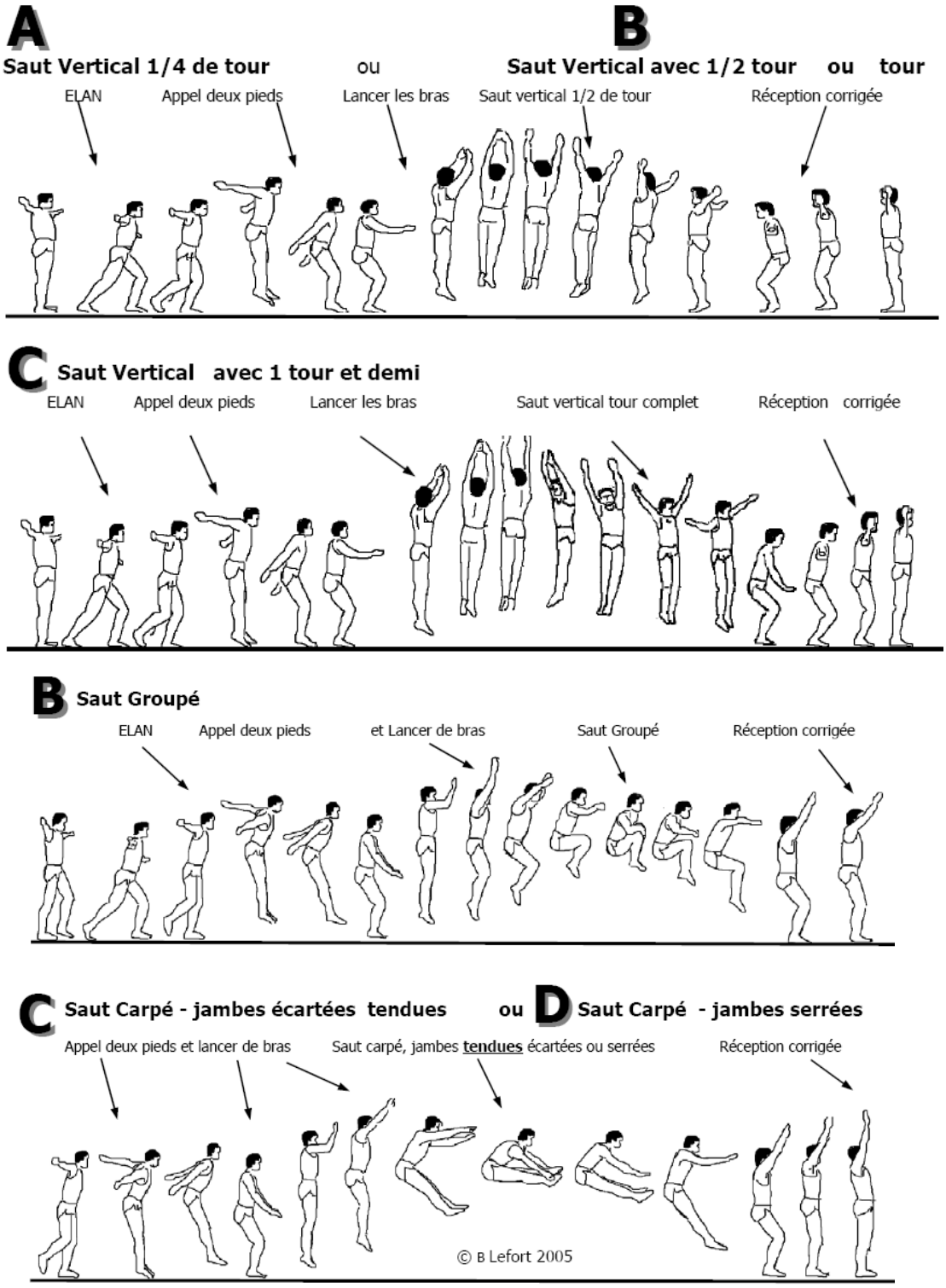

Référence : Les sauts gymniques, images placées sur le site web :
http://pagesperso-orange.fr/bernard.lefort/gym/2005_fiches_sol_garcons.pdf

ANNEXE 2C

Trépieds

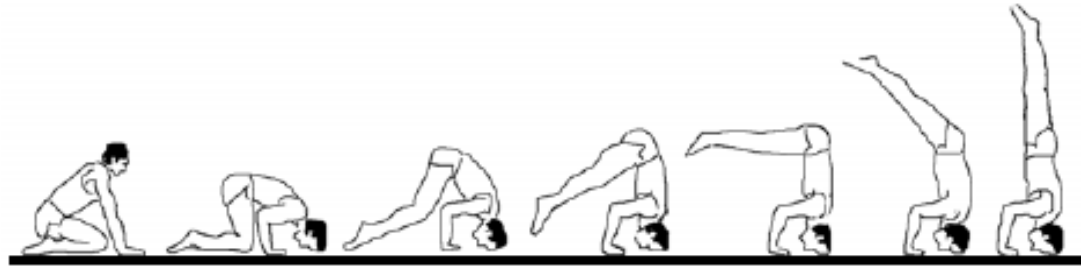

Chandelles

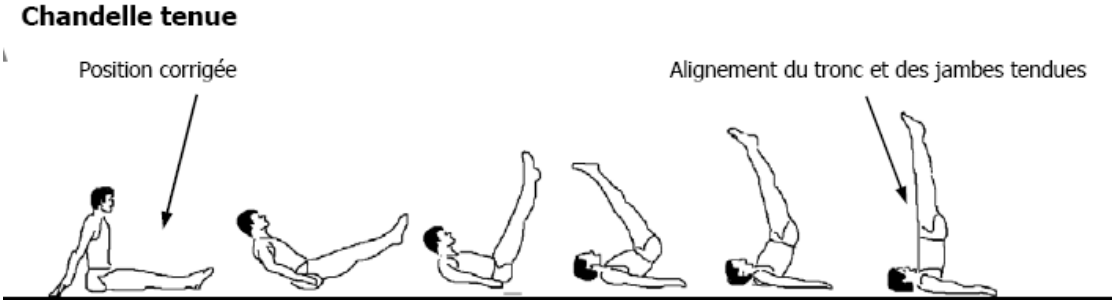

Appuis Tendus Renversés (ATR)

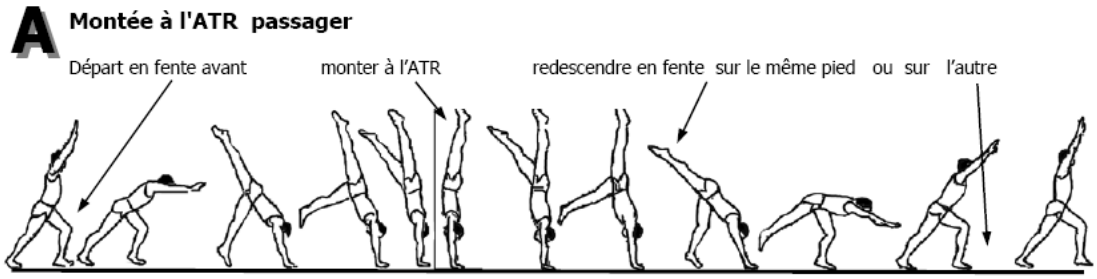

Référence : Les trépieds, les appuis tendus renversés, les chandelles, images placées sur le site web : http://pagesperso-orange.fr/bernard.lefort/gym/2005_fiches_sol_garcons.pdf

Fiche de l'élève (recto)

NOM DE L'ÉLÈVE : _____Groupe :_____ **Légende : ✓ = réussi ✗ = non-réussi**

Choix des actions pour l'évaluation en AGIR

ZONE no 1 (Choisir 1 objet)

Planif./Contrôl./Ench.

- ☐ ballon de basket-ball
- ☐ bâton de hockey et balle
- ☐ ballon de soccer
- ☐ raquette de badminton et volant

LIAISON no 1 (Choisir 1 famille des roues, 1 position statique)

Planif./Contrôl./Ench.

1 famille des roues :

- ☐ roue latérale
- ☐ rondade
- ☐ roulade

1 position statique:

- ☐ trépied
- ☐ arabesque
- ☐ chandelle
- ☐ appui tendu ren.

ZONE no 2 (Choisir un type de saut)

Planif./Contrôl./Ench.

- ☐ saut régulier (2 pieds)
- ☐ 1 pied en alternance
- ☐ double saut ou croisé

ZONE no 3 (Choisir 1 ballon, 1 action et 1 distance)

Planif./Contrôl./Ench.

- ☐ ballon de basketball
- ☐ ballon de handball

- ☐ passe poitrine
- ☐ lancer baseball

- ☐ distance à 3 m sur petite cible
- ☐ distance à 5 m sur grande cible

LIAISON no 2 (Choisir 1 famille des sauts, 1 position statique)

Planif./Contrôl./Ench.

1 famille des sauts :

- ☐ saut demi volte
- ☐ saut carpé
- ☐ saut groupé

1 position statique:

- ☐ trépied
- ☐ arabesque
- ☐ chandelle

ZONE no 4 (Choisir quel objet sera manipulé)

Planif./Contrôl./Ench.

Jongler :

- ☐ sac de fèves
- ☐ aki

Dribbler :

- ☐ ballon de basket

Faire des frappes avec objet :

- ☐ raquette de badminton

ZONE no 5 (Choisir la position)

Planif./Contrôl./Ench.

- ☐ assis
- ☐ à 4 pattes
- ☐ en petit bonhomme

ANNEXE 4

Outil de coévaluation / Enseignant-élève (verso)

NOM : _____

SECTION 1 (À remplir par l'élève avant l'évaluation)	
Répond aux questions suivantes	**Explique pourquoi**
J'ai planifié en respectant les contraintes de la tâche. OUI ☐ NON ☐	
J'ai fait mes choix selon mon niveau d'habileté et mes capacités. . OUI ☐ NON ☐	
J'ai respecté les consignes et les règles de sécurité. OUI ☐ NON ☐	

SECTION 2 (À remplir par l'élève après l'évaluation)	
1. Identifie une réussite et propose une amélioration dans ton exécution ou dans la démarche de travail.	
Réussite	
Amélioration	
2. Nomme trois actions motrices exécutées dans ton parcours, que tu pourras utiliser dans d'autres types d'activités physiques (métiers, loisirs, vie courante ou sports).	
Action motrice	Autre type d'activités physiques
1-	
2-	
3-	

SECTION DE L'ENSEIGNANT (À remplir après l'évaluation)				
Cohérence de la planification	**Efficacité de l'exécution**			**Pertinence du retour réflexif**
Planifie son parcours par écrit en respectant les contraintes, son niveau d'habilité et de capacité physique	Exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés	Exécute des actions motrices et des enchaînements selon les techniques appropriées	Exécute une variété d'actions motrices et de combinaisons avec efficience (rythme, direction et continuité exigés) Respecte les règles de sécurité.	Évalue la démarche et ses résultats
7/7	7/7	5/7	5/7	5/5

ANNEXE 5

PARCOURS

Zone no 1

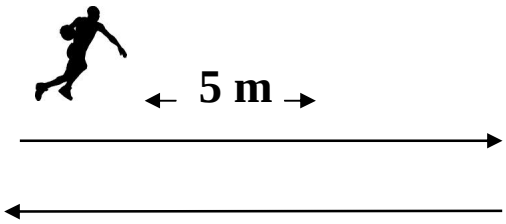

LIAISON 1

Zone no 2

Zone no 3

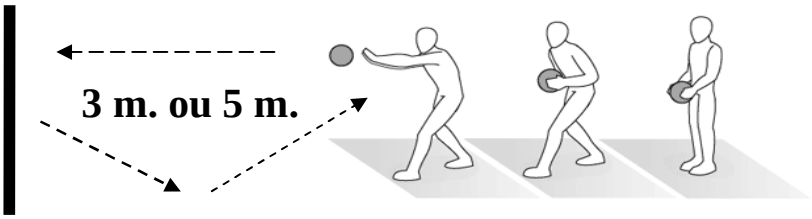

LIAISON 2

Zone no 4

Zone no 5

Pour aide à l'évaluation seulement. Les échelles ne sont pas prescrites.

5 *Compétence marquée*

Envisage toutes les options d'une tâche à réaliser et en prévoit les conséquences. Exécute des mouvements et des actions motrices en utilisant la force, la vitesse et la direction de façon optimale, selon les résultats attendus. Ajuste de lui-même ses actions motrices en tenant compte des consignes et des contraintes associées à l'environnement physique (climat, terrain, obstacles, etc.) et justifie les ajustements apportés. Démontre une efficience motrice dans l'exécution des éléments techniques de plusieurs activités physiques. Recherche l'opinion des autres sur sa prestation et apporte des suggestions ou des commentaires constructifs sur celle des autres. Relève, pour un même type d'activités physiques, ses réussites et ses difficultés selon ses choix, les phases de l'action et ses résultats. Démontre une maîtrise de soi dans toutes les étapes de l'activité et intervient pour assurer sa sécurité et celle des autres.

4 *Compétence assurée*

Sélectionne avec justesse, en tenant compte de ses capacités physiques, une variété d'actions motrices dans plus d'un type d'activités physiques. Se prépare de façon adéquate avant le début d'une activité. Enchaîne et combine de façon appropriée les actions motrices (ex. : course d'élan, impulsion, envol et réception) et les différentes phases d'exécution de mouvement (ex. : l'armé, la poussée, etc.) propres à la tâche. Trouve des moyens pour augmenter son efficience motrice et améliorer ses résultats. Souligne ses points forts et relève les améliorations à apporter à sa prochaine prestation. Encourage ses pairs et relève leurs réussites et les points à améliorer dans l'exécution de leurs actions motrices. Assure sa sécurité à chacune des étapes de l'activité.

3 *Compétence acceptable*

Explique ses choix d'actions motrices selon les indications reçues au départ (règles de base, indications sur la tâche, etc.) et considère une option à la fois. Enchaîne dans l'ordre et avec continuité des actions motrices appropriées à l'activité physique. Pose des questions pour s'améliorer et ajuste ses actions motrices à la suite de la rétroaction de ses pairs ou de l'enseignant. Applique les consignes et les règles de sécurité requises dans les étapes de l'activité. A occasionnellement besoin d'aide pour réaliser les étapes de la démarche.

2 *Compétence peu développée*

Connaît les caractéristiques du contexte de la tâche à réaliser et sélectionne une ou plusieurs actions motrices appropriées à l'activité. Participe à l'activité sans se fixer d'objectifs précis. Exécute des enchaînements d'actions motrices avec des temps d'arrêt ou des ralentissements occasionnels. Réalise avec de l'aide les actions motrices requises pour la tâche et persévère malgré ses difficultés. Identifie, avec le soutien de l'enseignant, les difficultés rencontrées au cours de sa prestation. Respecte la plupart des consignes et applique les règles de sécurité avec des rappels soutenus.

1 *Compétence très peu développée*

Effectue une séance d'échauffement dirigée par l'enseignant. Exécute des actions motrices de locomotion, de non-locomotion et de manipulation qui sont communes à plusieurs activités physiques. Réalise, avec une aide constante, de nouvelles actions motrices. Exécute des actions motrices de façon isolée en contrôlant son équilibre sur une courte période.

RÉFÉRENCES

- Gouvernement du Québec, Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages, Guide à l'intention des écoles et des commissions scolaires, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005.

- Gouvernement du Québec, *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire*, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, décret 651-2000, publié dans la Gazette officielle, Québec, 2005, page 15.

- Commission des outils d'évaluation pour les humanités générales et technologiques, *Présentation générale de l'outil d'évaluation*, Belgique, mai 2005.

- Gouvernement du Québec, *L'évaluation des apprentissages au secondaire*, Cadre de référence, version préliminaire, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005-2006, p 14.

- Gouvernement du Québec, *Loi sur l'instruction publique*, mise à jour 2 août 2005, Québec, 2005.

- Gouvernement du Québec, *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire*, 1er cycle, Ministère de l'Éducation, Québec, 2003.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Lignes directrices pour l'élaboration des situations d'évaluation*, Direction générale de la formation des jeunes, Québec, 2005.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Échelles des niveaux de compétence*, Enseignement secondaire, 1er cycle, Direction générale de la formation des jeunes, Québec, 2006.